



Le SPIP de l'Ardèche rejoint le mouvement !!!

Suite à l'appel de la CGT Insertion et Probation et du SNEPAP-FSU, les CPIP titulaires du SPIP 07 se sont réunis en assemblée générale le 11 avril 2016.

Nous réclamons :

- l'ouverture de négociations statutaires pour la filière insertion et probation.
- Une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire, c'est à dire une augmentation dans les mêmes conditions que celles des autres filières (relevé de conclusions de décembre 2015) des 2 régimes IFPIP et PSS pour les CPIP et IFO et PSS pour les DPIP.
- La suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP.
- L'égalité de traitement des ASS qui ont intégré, ou qui viendraient à intégrer le corps de CPIP pour le calcul de leur retraite.
- Un plan de recrutement permettant un véritable renforcement en ressources humaines dans les SPIP inscrit dans le plan de loi de finances pour 2017.

En conséquence, nous agissons :

En assemblée générale, nous avons décidé à l'unanimité, après consultation de l'ensemble des collègues CPIP, des modalités suivantes:

- Inscrire la phrase à la fin de tous nos courriels et soit transmis : « **Les Personnels du SPIP de l'Ardèche ont rejoint le mouvement protestataire national, qui revendique une reconnaissance de nos métiers et l'exercice serein de nos missions. Nous demandons un plan de recrutement permettant un véritable renforcement des ressources humaines dans les SPIP, une ouverture de négociations statutaires, une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire pour notre filière insertion-probation, la suppression de la pré-affectation sur la question de la formation des personnels, l'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps des CPIP pour le calcul de la pension de retraite.** »
- Ne plus participer aux réunions de service.
- Ne plus participer aux CPU ni aux journées de formation obligatoires.
- Communiquer et informer les parlementaires et magistrats quant à nos revendications.

**Le temps des négociations a assez duré
PLACE A L'ACTION!**